



@unadfi



facebook.com/unadfi

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- Médias

Groupes

- p. 04 ■ Aum
- p. 05 ■ Church of God de la World Mission Society
- p. 06 ■ Dera Sacha Sauda
- Ferme des Deux Soleils
- p. 07 ■ FLDS
- Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
- p. 08 ■ Frères de Plymouth
- p. 09 ■ Légionnaires du Christ
- Moon
- p. 10 ■ Mormons
- p. 12 ■ Notre-Dame Mère de la Lumière
- p. 13 ■ Sandra Training Network
- Scientologie
- p. 19 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 21 ■ Développement personnel
- p. 22 ■ Mouvance bouddhiste
- Mouvance catholique
- p. 24 ■ New Age
- p. 26 ■ Paranormal
- p. 27 ■ Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique (PNCAVT)

Thèmes connexes

- p. 29 ■ Mouvements antivaccination

MÉDIAS

Un documentaire attaqué en diffamation

■ France

Un reportage diffusé en 2012 sur Canal+ intitulé *Les gourous de l'apocalypse* était attaqué en diffamation par le fondateur de l'Eglise Essénienne, Olivier Martin alias Manitar. Le Procureur Lionel Bounan a requis la relaxe générale...

>>> p. 02

SCIENTOLOGIE

La Scientologie prend racine en région parisienne ■ France

L'organisation a acquis un immeuble dans le quartier d'affaire de la Plaine à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)...

>>> p. 16

MOUVANCE CATHOLIQUE

Communauté de Riaumont, quatre prêtres mis en examen ■ France

Jeudi 17 janvier 2019, quatre prêtres de la communauté catholique traditionaliste de Riaumont ont été mis en examen par le parquet de Béthune (Pas de Calais), pour « violences sans incapacité totale et de travail sur mineurs »...

>>> p. 22

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

ASSOCIATIONS

Hommage à Jacqueline Descamps ■ France

■ **L'UNADFI a la tristesse d'annoncer le décès de Jacqueline DESCAMPS, présidente honoraire de l'ADFI de Nantes, qui a fait partie des premiers combattants de la lutte contre les dérives sectaires aux côtés de Magdeleine LASSERRE, ancienne présidente de l'UNADFI (1982-1993) et de Claire CHAMPOLLION, présidente de la première ADFI fondée à Rennes en 1974.**

Jacqueline Descamps a marqué son engagement citoyen par un courage et un dévouement inconditionnel en faveur des victimes.

Tout d'abord membre de l'ADFI de Rennes, elle y est responsable de l'antenne de Nantes. Lorsque cette antenne devient l'ADFI Nantes, en 1992, elle en devient naturellement la présidente et le restera jusqu'à ce que Dominique Hubert, l'actuelle présidente, reprenne le flambeau.

Membre du Conseil d'administration de l'UNADFI durant toute cette période, Jacqueline Descamps a contribué par sa perspicacité, son authenticité et son humanisme, à parfaire l'orientation des actions de lutte et de prévention des dérives sectaires.

Membre également du Comité de rédaction de la revue Bulles, elle a œuvré à l'écriture et à la relecture des articles sans jamais compter son temps.

Femme de convictions, Jacqueline Descamps a su fédérer autour d'elle tant les acteurs associatifs qu'institutionnels, pour accomplir la mission d'intérêt général de protection des victimes d'emprises sectaires et de leurs familles. ■

MÉDIAS

Un documentaire attaqué en diffamation ■ France

■ **Un reportage diffusé en 2012 sur Canal+ intitulé *Les gourous de l'apocalypse*¹ était attaqué en diffamation par le fondateur de l'Eglise Essénienne², Olivier Martin alias Manitara. Le Procureur Lionel Bounan a requis la relaxe générale.**

Ce documentaire a été diffusé en décembre 2012 soit quelques jours avant la fin du monde annoncé. Comme le rappelle la présidente de la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, la Mission

interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) avait à la même époque alerté l'opinion dans un rapport mentionnant notamment le groupe d'Olivier Martin.

Dans son attaque, le leader de l'Eglise essénienne reproche aux journalistes d'avoir comparé son groupe à l'Ordre du Temple Solaire (OTS) ou Aum, ou encore de « l'accuser d'avoir une fascination pour Adolf Hitler ».

>>>

Marina Ladous, co-auteure du reportage avec Roméo Langlois, s'est défendue d'avoir parlé à la place d'Olivier Martin, rappelant que ce qui avait été filmé n'avait pas été inventé. Elle a justifié l'utilisation d'une caméra cachée lors d'une cérémonie du groupe en Espagne et ajouté que Manitara avait toujours refusé ses demandes d'interview. La journaliste réfute également d'avoir réalisé un documentaire sensationnaliste, alors que cela aurait été très facile.

Le procureur, Lionel Bounan constatant le travail

remarquable effectué par les journalistes, souligne « une base factuelle largement suffisante ». ■

(Source : La Provence, 22.01.2019)

1.Lire sur le site de l'UNADFI, *Les gourous de l'apocalypse* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/les-gourous-de-l-apocalypse/>

2.Lire sur le site de l'UNADFI l'ensemble des articles sur l'Eglise essénienne : <https://www.unadfi.org/mot-clef/essenia-eglise-essenienne/>

À lire



Spiritualités dévoyées, BulleS n°140, décembre 2018

Sommaire

- Éditorial
- L'éducation au risque du Nouvel Âge
- Que sait-on de ? Le Cercle des Amis de Bruno Gröning
- Témoignage – Quand le « courant guérisseur » est préféré à la consultation médicale
- Note de lecture – Happycratie : comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies
- L'avenir du Brésil aux mains des évangéliques
- Revue de presse
- À signaler

AUM

Trois groupes issus d'Aum suscitent des inquiétudes ■ Japon

■ Dans la nuit du premier janvier 2019, Tokyo a été la cible d'un attentat qui a amené les enquêteurs à s'interroger sur de possibles liens entre Kazuhiro Kuzakabe son auteur et l'un des trois groupes émanant d'Aum.

Le terroriste a expliqué avoir foncé dans la foule en voiture, blessant ainsi neuf personnes, pour protester contre la peine de mort. Mais les autorités pensent qu'il pourrait plutôt s'agir d'une réaction à l'exécution des treize membres d'Aum condamnés pour les attentats dans le métro de Tokyo en 1995.

Suite aux attentats, la secte Aum a perdu son statut religieux mais n'a pas été interdite. En 2000, elle s'est renommée Aleph. En 2007 et 2013, le groupe s'est scindé en deux nouvelles branches respectivement nommées Hikari no Wa et Yamadara no Shudan. A elles trois, ces structures compteraient environ 1650 membres au Japon et 460 en Russie. Leurs actifs financiers se monteraient à un milliard de yens (soit 8 millions d'euros). Très prosélytes auprès des jeunes, ils recrutent dans les universités, les clubs sportifs, sur les réseaux sociaux.

Bien qu'ils se présentent comme pacifiques, les trois groupes inquiètent par leur dévotion sans faille à Shoka Asahara, fondateur d'Aum, qui a fait partie des condamnés exécutés en 2018. Les autorités craignent que l'exécution de leur figure spirituelle ne provoque des réactions violentes de leur part sans pour autant remettre en cause la décision prise par le gouvernement en 2017 de réduire la surveillance du groupe Hikari no Wa. ■

(Source : Policy Forum, 07.01.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi :

Exécution de 13 membres d'Aum : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/execution-de-13-membres-daum/>

Aum toujours sous surveillance gouvernementale : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/aum-toujours-sous-surveillance-gouvernementale/>

La force de persuasion d'Aum Shinrikyo : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-force-de-persuasion-d-aum-shinrikyo/>

Que sait-on de ? Aum : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-aum/>

Des envois de colis piégés ■ États-Unis

■ Des enveloppes contenant du cyanure de potassium et une demande de rançon ont été envoyées à des sociétés japonaises. Un quotidien japonais, *Asahi Shimbun*, et des fabricants de médicaments ont notamment été visés par ces envois. Les noms d'expéditeur figurant sur ces courriers sont ceux des dirigeants d'Aum exécutés l'année dernière¹.

La lettre menaçant de distribuer des médicaments à moins qu'une rançon de 35 millions de won sud-coréens ne soit versée (environ 31 000 euros) en bitcoins contenait du cyanure de potassium.

Les envois étaient faits au nom des dirigeants d'Aum dont l'exécution a suscité de nombreuses réactions de la part de sympathisants du groupe. Un homme qui avait foncé en voiture dans une

>>>

>>>

rue peuplée de Tokyo, le jour de l'an, blessant neuf personnes, a prétendu que cet acte était une vengeance de ces exécutions. Des groupes liés à Aum² comme Aleph continuent d'exister au Japon et sont placés sous la surveillance gouvernementale. ■

(Source : The Independent, 29.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Exécution de 13 membres d'Aum* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/execution-de-13-membres-daum/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI :

- *Trois groupes issus d'Aum suscitent des inquiétudes* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/trois-groupes-issus-daum-suscitent-des-inquietudes/>

- *Aum toujours sous surveillance gouvernementale* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/aum-toujours-sous-surveillance-gouvernementale/>

Lire sur le site de l'UNADFI : *Que sait-on de ? Aum* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/que-sait-on-de-aum/>

Lire l'ensemble des articles sur Aum : <https://www.unadfi.org/mot-clef/aum-aleph/>

■ CHURCH OF GOD DE LA WORLD MISSION SOCIETY Prosélytisme non autorisé sur le campus de Georgetown ■ États-Unis

■ **Des étudiants du campus de Georgetown se sont plaints du prosélytisme agressif de jeunes membres de la secte sud-coréenne Church of God de la World Mission Society (WMSCOG). Ce prosélytisme agressif ainsi que d'autres dérives sectaires avaient déjà été dénoncés et condamnés par d'anciens membres du mouvement¹. Qualifiant le groupe de secte, ils ont affirmé que des personnes rejoignaient l'église plus par crainte que par adhésion.**

Les étudiants d'Oberlin College, de l'Université Vanderbilt, de Boston College, de l'Université du Mississippi et de l'Université de Boston ont rédigé des rapports dénonçant les techniques de recrutement de la WMSCOG similaires à celles utilisées à Georgetown. Au Boston College, plusieurs étudiants ont été approchés au début de 2018 par des personnes qui demandaient si elles avaient entendu parler de « Dieu la mère » et les invitaient à consulter la Bible.

Les méthodes de recrutement du WMSCOG ressembleraient à celles de l'Église du Christ internationale¹, un mouvement sectaire banni du campus en 2012 pour violation des règles de l'université. À Georgetown, tous les groupes religieux qui opèrent sur le campus ont dû obtenir une autorisation de l'université pour pouvoir aborder les étudiants. Cette autorisation n'a pas été accordée à WMSCOG et pourtant, selon les témoignages, elle y serait présente depuis au moins un an.

Les étudiants ayant rencontré des difficultés avec le groupe ont été invités à les signaler aux responsables du campus. ■

(Source : The Hoya, 18.01.2019)

1. Lire d'autres articles sur la WMSCOG sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/world-mission-society-church-of-god-wmscog/>

DERA SACHA SAUDA

Gurmeet Ram Rahin Singh reconnu coupable de meurtre ■ Inde

■ Le gourou indien Gurmeet Ram Rahin Singh, déjà condamné à 20 ans de prison en 2017 pour le viol de deux adeptes, a été reconnu coupable du meurtre d'un journaliste commis en 2002 avec l'aide de trois de ses adjoints. Les quatre hommes ont été condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité assortie d'une amende de 50 000 roupies chacun. Le journaliste Ram Chander Chhatrapati avait été tué par balle devant son domicile suite à la publication dans son journal, Poora Sach, d'une lettre anonyme dénonçant des agressions sexuelles perpétrées par le gourou.

Face à un gourou très populaire et pour éviter des

émeutes durant le déroulement du procès, la sécurité a été renforcée aux abords du tribunal et les audiences se sont déroulées depuis sa cellule via un système vidéo. En 2017, l'annonce de sa condamnation à 20 ans de prison avait déjà provoqué des violences causant la mort de 38 personnes. ■

(Sources : Paris Match, La Liberté 11.01.2019 & Indian Express, 17.01.2018)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- Un gourou star emprisonné : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-gourou-star-emprisonne/>

- Fidèles castrés : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/fideles-castrés/>

FERME DES DEUX SOLEILS

La gourelle interpellée ■ France

■ Luce Barbe, gourelle de la secte des « Deux soleils », était en cavale depuis deux mois. Elle a été interpellée le 10 janvier 2019 à Mauron (Morbihan) non loin de la forêt de Brocéliande.

Le 25 octobre dernier, Luce Barbe ne s'était pas présentée à son procès. Elle avait été condamnée à cinq ans de prison ferme pour travail dissimulé et abus frauduleux de la faiblesse.¹ En plus de la peine d'emprisonnement, la gourelle avait écopé d'une interdiction de gérer une entreprise, un commerce ou une activité de thérapie, pour une durée de cinq ans. Elle est par ailleurs privée de ses droits civils, civiques et familiaux durant cinq ans et devra payer une indemnisation de 800 000 euros aux parties civiles. La fermeture de la Ferme des Deux Soleils a enfin été ordonnée ainsi que la saisie des scellés appartenant à la prévenue.

Lors du procès, les investigations du procureur ont permis de démontrer les agissements du groupe et l'emprise mentale exercée par Luce Barbe. Sous couvert de maraîchage biologique et autonome et de retour à la nature, se cachait en réalité un véritable groupe sectaire aux pratiques occultes. Certains adeptes avaient recours à des thérapies payantes effectuées par la gourelle. ■

(Sources : Le Parisien ; 10.01.2019 & Ouest France, 10.01.2019 & RTL, 11.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, La gourelle jugée mais toujours en cavale : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-gourelle-jugee-mais-toujours-en-cavale/>

Lire l'ensemble des articles sur la Ferme des Deux Soleils : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ferme-des-deux-soleils/>

FLDS

Une association pour réinsérer les victimes de cultes polygames ■ États-Unis

■ Invitée du talkshow américain *Dr Phil*, Tonia Tewell, directrice et fondatrice de l'association Holding Out Help, a présenté l'action qu'elle mène auprès des victimes de groupes polygames, en particulier la FLDS. Elle et son mari, famille d'accueil, ont décidé de lancer l'association après avoir reçu chez eux six personnes dont le dénuement à la sortie d'un groupe polygame était total. L'association s'est donnée pour mission de « fournir aux personnes issues d'une culture polygame les ressources nécessaires pour passer de l'isolement à l'indépendance ». A leur arrivée à l'association, les ex-adeptes se voient offrir le gîte et le couvert. Une fois ces besoins essentiels satisfaits, l'association leur apporte une aide à la réinsertion scolaire et professionnelle.

Depuis sa création, Holding Out Help aurait aidé plus de 1 700 personnes, dont le neveu de Warren Jeff (leader de la communauté). Il a été accueilli par l'association après avoir été chassé de la FLDS à l'âge de quinze ans au prétexte d'avoir parlé à des filles et d'avoir eu des amis « non-approuvés ». Lorsqu'il était membre du groupe, il était

constamment rabaissé par Warren Jeff et menacé de punition divine en cas de non-obéissance à son oncle.

Les femmes, quant à elles, étaient encore plus maltraitées. Soumises très jeunes à des mariages arrangés avec des hommes beaucoup plus âgés qu'elles, elles doivent porter des robes couvrant entièrement leur corps et ont interdiction de se couper les cheveux dont elles auront besoin « au paradis pour laver les pieds des hommes en guise d'onction ».

Mais elles étaient victimes d'actes bien plus graves. Marilynn, également accompagnée par Holding Out Help, témoigne sur le plateau de l'émission de nombreux abus sexuels qu'elle a subis durant son enfance. Dès l'âge de quatre ans, des membres de sa famille, des voisins, des amis, l'agressent, seuls ou à plusieurs.

Selon Tonia Tewell, les communautés fermées comme la FLDS « offrent la possibilité d'abus et de négligence parce qu'elles ne disposent pas des freins et contreponds adéquats ». ■

(Source : KSL.com, 12.01.2019)

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

Nouvelle étape dans le dialogue entre Rome et la fraternité Saint Pie X

■ France

■ Dans sa lettre apostolique du 17 janvier 2019, le pape François a annoncé la suppression de la Commission pontificale Ecclesia Dei et l'assignation de toutes ses compétences à la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), la garante du dogme de l'Eglise catholique.

Constituée en 1988, la Commission Ecclesia Dei était destinée à établir un dialogue avec les lefebvristes, en rupture avec Rome, afin de réintégrer un jour l'Eglise catholique et pour encadrer d'autres communautés traditionalistes non lefebvristes. Le pape François considère que les communautés en rupture avec l'Eglise

>>>

>>>

catholique depuis le concile Vatican II « ont désormais atteint une certaine stabilité » et que le dialogue est maintenant « essentiellement de nature doctrinale. »

Néanmoins, l'Église n'interrompt pas son « œuvre de vigilance, de promotion et de tutelle » envers

les communautés traditionalistes proches de la Fraternité Saint Pie X. ■

(Sources : [La Tribune de Genève](#), 19.01.2019 & [La Croix](#) 21.01.2019)

Lire l'ensemble des articles sur la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : <https://www.unadfi.org/mot-clef/fraternite-sacerdotale-saint-pie-x/>

■ FRÈRES DE PLYMOUTH

Un ancien membre poursuivi en justice ■ Écosse

■ Une branche australienne des Frères de Plymouth, Exclusive Brethren (ou Plymouth Brethren Christian Church), poursuit en justice Ian McKay, un ancien conférencier de l'Université de Glasgow et ex-adepte du groupe. Selon eux, McKay aurait violé des droits d'auteurs par des citations et des reproductions de carnets d'adresse du groupe.

D'après les documents judiciaires déposés devant un tribunal écossais, une entreprise australienne et une organisation caritative britannique liées aux Frères de Plymouth réclament un peu plus de 250 000 livres de dommages et intérêts.

L'imprimerie du mouvement, la Bible and Gospel Trust, accuse Ian McKay d'avoir mis en ligne au moins quinze citations provenant de Helpful Ministries, publications religieuses du groupe. Ces extraits incluraient des révélations ainsi que la liste de Bruce Hales¹ des vingt-sept endroits où les adeptes n'ont pas le droit de se rendre (cinéma, restaurant, piscines, universités...) L'imprimerie, enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance non imposable au Royaume-Uni, réclame à la

cour d'ordonner à Ian McKay de révéler qui lui a fourni ces extraits et à qui il les a transmis.

La deuxième action en justice est intentée par Universal Business Team, entreprise australienne appartenant au mouvement, qui édite des documents pour le Plymouth Brethren Christian Church. Ian McKay est accusé d'avoir scanné des documents, de les avoir partagés avec d'autres personnes et de les avoir rendus publics. Ces documents contiennent les noms d'adeptes du groupe et d'autres renseignements les concernant. Pour la société, il s'agit d'une violation à grand échelle du droit d'auteur susceptible de plaintes émanant de personnes ne souhaitant plus y figurer.

Pour un ami de Ian McKay, lui aussi-ex adepte, le but de ces plaintes serait de le menacer comme de faire taire les ex-adeptes. ■

(Sources : [The Times](#), 23.01.2019 & [The Sydney Morning Herald](#), 29.01.2019)

1. Bruce Hales est un homme d'affaires australien, actuel leader de Plymouth Brethren Christian Church

■ LÉGIONNAIRES DU CHRIST

De nouvelles révélations sur le leader ■ États-Unis

■ Selon les propos du cardinal brésilien Joao Braz de Aviz, le Vatican détenait depuis 1943 des documents compromettants sur le père Marcial Maciel (1920-2008), fondateur des Légionnaires du Christ¹.

Cette puissante congrégation catholique à tendance ultra conservatrice a défrayé la chronique à plusieurs reprises dans les années 2000 après de nombreuses affaires d'abus sexuels et spirituels, d'abus de faiblesse, de toxicomanie, de plagiat et d'infraction au droit canonique de son fondateur. Des interrogations demeurent sur les complicités dont le père Marcial Maciel a pu profiter. Selon des victimes et d'ex-adeptes, des complicités se situeraient au plus haut niveau du Vatican.

En octobre dernier, lors de la journée de clôture de la XXV^e assemblée générale de la Confédération des religieux espagnols, le cardinal brésilien Joao Braz de Aviz, évoquant les cas d'abus sexuels, a affirmé que le Vatican aurait eu en sa possession des documents sur la conduite du leader des Légionnaires du Christ. Selon le prélat, ceux qui ont couvert Marcial Maciel « étaient une mafia, mais ils n'étaient pas de l'Église ». Les propos du cardinal permettent de s'in-

terroger sur l'inaction et le silence coupable du Vatican alors en possession de tels documents.

En 2006, le pape Benoît XVI avait demandé au père Maciel de se retirer pour mener une vie de pénitence et de prière. Dans le même temps, le groupe avait fait l'objet d'une enquête ecclésiastique. Selon Xavier Léger², ancien adepte du mouvement et blogger³, cette enquête aurait eu pour but de préserver le mouvement et ne constituerait pas une réelle investigation. Si les dirigeants ont été remplacés et des réformes lancées, le mouvement n'aurait toutefois pas réellement changé selon les spécialistes de la congrégation. Les dirigeants continueraient à ne pas vouloir rétablir la vérité sur les faits commis. ■

(Source : La Croix, 04.01.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI : *Que sait-on de ? Les légionnaires du Christ* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/que-sait-on-de-les-legionnaires-du-christ/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI : *Moi, ancien Légionnaire du Christ* : <https://www.unadfi.org/bibliographie/moi-ancien-legionnaire-du-christ/>

3. <https://www.lenversdudecor.org/>

Lire l'ensemble des articles sur les légionnaires du Christ : <https://www.unadfi.org/mot-clef/legionnaires-du-christ/>

■ MOON

Décès du numéro 2 ■ Corée du Sud

■ Bo Hi Pak, bras droit de Sun Myung Moon, le fondateur de l'Église de l'Unification (Moon), est décédé des suites d'une maladie chronique à l'âge de 89 ans.

Numéro deux du mouvement, il était aussi le président fondateur du *Washington Times*, un quotidien conservateur censé être une alternative conservatrice au *Washington Post*. Sa fille avait contracté un « mariage fantôme » avec le deuxième

fil de Moon, décédé sans être marié, afin qu'il puisse entrer au paradis. ■

(Source : Korea Times, 14.01.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI :

- *La chute de la maison Moon* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-chute-de-la-maison-moon/>

- *Moon : succession difficile et ruptures consommées* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/moon-succession-difficile-et-ruptures-consommees/>

MORMONS

Reconversion d'un thérapeute de conversion ■ États-Unis

■ **David Matheson, membre de l'église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours (LDS) et fondateur d'une « thérapie de conversion » destinée à « soigner » l'homosexualité, vient de faire son coming-out.**

S'il ne renonce pas à sa foi religieuse et ne renie pas son travail en tant que thérapeute, Matheson reconnaît le mal qu'il a pu causer à travers cette pratique et critique le « système basé sur la honte et l'homophobie de son éducation dans l'église mormone ».

Pour les personnes favorables aux thérapies de conversion, David Matheson était considéré comme un « parrain intellectuel ». Créateur du programme « Journey into Manhood », il avait été directeur du Center for Gender Wholeness¹ et

l'auteur d'un livre intitulé « Devenir un homme à part entière ».

Ces thérapies ne sont pas rares aux États-Unis : le William Institut de la faculté de droit de l'UCLA² estime à 700 000 le nombre d'adultes ayant suivi une thérapie censée changer leur orientation sexuelle.

Quinze états américains ont interdit cette pratique sur les mineurs aux professionnels de la santé mentale. Le dernier en date étant celui de New York pour lequel les efforts visant à modifier l'orientation sexuelle peuvent engendrer de graves dommages. ■

(Source : NBC News, 25.01.2019)

1. Depuis le coming out de David Matheson, le centre a fermé.
2. Université de Californie à Los Angeles

Les mormons sous toutes les coutures ■ France

■ **Communauté discrète, l'église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours est connue pour son intérêt pour la généalogie et ses jeunes missionnaires. Le journaliste Hubert Prolongeau a souhaité en savoir plus.**

La rapidité avec laquelle il a obtenu son premier rendez-vous démontre le caractère prosélyte du groupe. Quinze minutes après avoir fait une demande en ligne, un rendez-vous était fixé. Invité dans la paroisse de la rue de Romainville (Paris 19^e), il est accueilli par des adeptes en costume cravate, dans une pièce « décorée de tableaux très kitsch ». L'entretien dure 30 minutes et commence par une prière. Le journaliste est ensuite invité à visionner une vidéo et à écouter la lecture de quelques versets du Livre d'Amos¹. Enfin, ses interlocuteurs lui soumettent un questionnaire sur ses précédentes expériences spirituelles. A l'issue de ce premier rendez-vous, il repart avec le Livre de Mormon et

une invitation à l'office du dimanche « la cérémonie de la sainte cène ».

Dans le plus grand lieu de culte mormon de la capitale, un hôtel particulier situé rue Saint-Merri (Paris 4^e), la cérémonie se déroule chaque dimanche matin. Les paroissiens élégamment habillés, costume ou robe dissimulant les « garments » (sous-vêtements spéciaux et « décents »), se réunissent dans une salle sans croix sur ses murs car « Dieu est vivant ». Aucun sermon n'est prononcé durant le culte. Des fidèles témoignent chacun à leur tour de leur expérience spirituelle. Morceaux de pain de mie et verres d'eau sont distribués ; le vin est interdit. La célébration finie, les plus jeunes poursuivent la journée par deux heures de catéchisme.

Mais l'engagement spirituel des mormons ne s'arrête pas aux offices hebdomadaires. Interrogée par le journaliste, une famille mormone témoigne

>>>

>>>

de son investissement dans la foi, qui se manifeste quotidiennement par la lecture des Écritures, par « l'obéissance aux commandements toute la journée », par des réunions où chacun « demande pardon pour ce qu'il a fait de mal dans la journée ». Entièrement acquise à la cause de l'Église, la mère de famille a aussi une activité missionnaire : elle a créé une association d'aide aux chômeurs et écrit son autobiographie pour proclamer les bienfaits de la foi mormone.

Si la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) affirme « qu'aucun témoignage n'a mis en évidence une dérive de nature sectaire chez les mormons de France », Marie Drilhon, présidente de l'Adfi Yvelines, est moins enthousiaste sur le mouvement qu'elle décrit comme « autoritaire, où le contrôle des personnes par la hiérarchie est très fort. Il n'y a pas de vraie liberté de penser. On ne discute pas la doctrine et les interrogations sont renvoyées au "Livre" censé fournir toutes les réponses. Les membres sont conscients de leur supériorité. La conversion y est perçue comme un acte de charité envers le converti. Mais ils sont très pragmatiques, respectent les lois des pays dans lesquels ils s'installent et savent jusqu'où ils peuvent aller. La rupture avec les familles n'est jamais demandée, à l'inverse de ce qui se fait chez les témoins de Jéhovah. » Pour Véronique, une ex-adepte, partie après 22 ans passés dans le groupe, « c'est une vraie "machocratie". Les femmes y ont un rôle très subalterne, n'ont pas le droit de devenir prêtres, n'existent que pour avoir des enfants, lesquels sont embrigadés très jeunes. »

Paul, autre ex-adepte, est venu à la foi mormone par l'intermédiaire d'Alice, née dans le groupe. Il y a passé dix ans avant que tout deux ne décident d'en partir. Agé de 31 ans, il a été déçu par les dirigeants qui « se qualifient de prophètes, forment un club fermé qui dirige l'Église comme une entreprise. » Il n'a pas supporté l'excommunication de Rock Waterman, un mormon, qui dénonçait

l'idolâtrie des actuels dirigeants sur son blog « pure mormonism ».

Mal à l'aise avec la pression morale régnant au sein de l'Église, Alice est elle aussi partie. Elle reste attachée à des principes de cette communauté mais explique « qu'il y a des côtés déplaisants, qui peuvent avoir de l'impact sur des gens vulnérables. L'un de mes amis adolescents qui se masturbait a dû subir un entretien individuel mensuel et a eu interdiction de parler en public pendant un certain temps. Il l'a très mal vécu. Le rejet de l'homosexualité, celui des familles monoparentales, me gênent. Je dirai que c'est une secte light. »

La communauté mormone, installée en France depuis 1849, compterait à ce jour près de 39 000 membres baptisés répartis dans 110 paroisses. 30% d'entre eux seraient actifs, selon le sociologue Christian Euvrard, lui-même mormon. Dans le temple français ouvert au Chesnay en 2017², on célèbre deux « piliers de la culture mormone » : le baptême post mortem et le « mariage éternel ». Le baptême des morts explique l'engouement des mormons pour la généalogie. Dans le monde, ils se sont lancés dans le microfilmage des actes d'état civil afin de baptiser leurs ancêtres post-mortem pour qu'ils puissent accéder au paradis. Leur Société Généalogique de l'Utah a déjà recensé deux milliards de noms. En France, l'autorisation officielle de microfilmer les registres de l'état civil leur a été accordée par la CNIL en 2013. Mais « certaines archives départementales ont refusé, le but religieux du microfilmage leur paraissant incompatible avec le service public. » Pour mémoire, ce temple a coûté près de 80 millions d'euros. Une bagatelle par rapport aux 30 milliards de dollars d'actifs que posséderait le groupe selon un article paru dans le *Times Magazine* en 1997 ! ■

(Source : Marianne, 05.01.2019)

1. Le livre d'Amos est un livre de la Bible hébraïque.

2. Lire sur le site de l'Unadfi : *Mormons : le Temple de Paris, Bulles 138*, 2e trimestre 2017 : <https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2017/07/Mormons-Le-Temple-de-Paris.pdf>

Les nouveaux voisins du Vatican ■ Italie

■ Le premier temple mormon d'Italie sort actuellement de terre non loin de la résidence papale : un bâtiment de plus de 12 000 mètres carrés en marbre et granit, aux lustres scintillants en verre de Murano pour lequel rien n'a été trop beau ni trop cher. L'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours espère bien que leur luxueux temple deviendra également un lieu de pèlerinage à l'instar de la Basilique Saint-Pierre.

Selon Ronald Rasband, l'un des 12 apôtres

(dirigeants) gouvernant l'Église de Jésus-Christ des Saints des derniers jours, Rome a été choisie parce que c'est le centre historique du christianisme : « Les premiers apôtres ont servi et vécu et ont été martyrisés ici à Rome. Voilà donc l'endroit où notre prophète (le président Russell M. Nelson) a estimé que le temple devrait être en Italie. » Les mormons précisent être « amis avec l'Église catholique », les deux églises travaillant ensemble sur des questions sociales. ■

(Source : News 24.fr, 15.01.2019)

■ NOTRE-DAME MÈRE DE LA LUMIÈRE

Report du procès ■ France

■ Le procès de l'association Notre-Dame Mère de la Lumière¹ a de nouveau été reporté et renvoyé au mardi 21 mai 2019. Prévus initialement le 2 octobre 2018, il aurait dû se dérouler le 22 janvier 2019.

Le président de l'association est poursuivi pour abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse de personnes en les maintenant sous emprise et sujétion psychologique au sein de cette association qui réunit des jeunes chrétiens catholiques. Selon la justice, les victimes seraient pour l'instant seize mais toutes ne se considèrent pas comme telles. C'est le dépôt de deux nouvelles plaintes qui a entraîné le nouveau report du procès.

Le président de Notre-Dame Mère de la Lumière a demandé la levée de son contrôle judiciaire qui lui

interdit d'entrer en contact avec les membres de son groupe. Son avocat souligne une incohérence : son client ne peut pas rentrer chez lui dans les maisons du groupe alors que les adeptes ont déclaré qu'ils ne se considéraient pas comme des victimes. Le vice-procureur de la République s'est opposé à cette levée car le suspect n'avait pas respecté ce contrôle judiciaire et avait assisté à des messes où se trouvaient des membres de sa communauté.

Après délibération, le tribunal a maintenu le contrôle judiciaire. ■

(Sources : France Bleu, 21.01.2019 & Liberté Caen 22.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Médecin et leader d'un mouvement sectaire* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/5610/>

SANDRA TRAINING NETWORK

Condamnation définitive pour la fondatrice de Training Sandra Network ■ France

■ Le 24 janvier 2019, Sandra Faraire, fondatrice de Training Sandra Network, s'est désistée de son appel et s'est donc vue définitivement condamnée à deux ans de prison, dont un avec sursis, pour escroquerie. A cela s'ajoutent une amende de 41 000 euros, une obligation d'indemniser ses victimes et cinq ans d'interdiction de gestion.

L'avocat général a approuvé ce revirement en précisant qu'il « aurait requis une peine supérieure à celle prononcée en première instance » et qu'il y avait « d'autres dossiers en cours la concernant. »

Fonctionnant sur le modèle de la vente pyramidale, la société de Sandra Faraire vendait, via les réseaux

sociaux, de courtes formations en développement personnel promettant un retour sur investissement avantageux à ses clients. 8 000 personnes en Polynésie française auraient été victimes de ce système entre 2014 et 2015. ■

(Source : France Info, 24.01.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- Une vahiné plutôt « gonflée » : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/une-vahine-plutot-gonflee/>

- Un système pyramidal condamné : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-systeme-pyramidal-condamne/>

SCIENTOLOGIE

Meurtre dans un centre de la Scientologie ■ Australie

■ Un adepte de la Scientologie âgé de 24 ans a été poignardé mortellement par un jeune garçon de 16 ans dans les locaux de l'organisation à Chatswood, dans la banlieue de Sidney (Australie). L'adolescent aurait blessé un autre adepte du mouvement.

Le jeune homme a poignardé les deux hommes alors qu'ils tentaient de le raccompagner et de lui expliquer pourquoi il n'avait pas le droit d'être là. Il semblait en colère suite à une dispute familiale survenue la veille. Selon le *Daily Telegraph*, le jeune désirait voir sa mère malgré leur querelle de la veille : elle ne voulait pas qu'il entre dans le bâtiment de la Scientologie. Il semble que la mère du coupable séjournait dans les locaux de l'organisation afin de subir une cérémonie de purification. Ces cérémonies peuvent conduire l'adepte à rejoindre la Sea Org, le groupe comprenant les membres les plus dévoués du mouvement. Les membres sont encouragés à se déconnecter de leur famille pour se consacrer exclusivement à l'organisation.

Dans une lettre adressée au dirigeant de la chaîne

américaine *A&E* et intitulée *Blood on your hands*, la Scientologie accuse Leah Remini¹ et Mike Rinder² d'inciter à la haine et à la violence dans leur émission Leah Remini : *Scientology and the Aftermath*. La Scientologie reproche à la chaîne de télévision qui diffuse le programme de contribuer à « la haine qui a causé ce meurtre », elle exige que la chaîne stoppe la diffusion de la série documentaire. Les producteurs n'ont pas souhaité commenter la lettre.

La Scientologie affirme qu'avant le meurtre des menaces avaient été proférées et que l'agresseur se serait inspiré d'un site web anti-scientologie qui comprenait un lien vers les émissions de la chaîne. ■

(Sources: Paris Match, 03.01.2019 & The Sydney Morning Herald, 13.01.2019 & Seven News, 14.01.2019 & Washington Post, 16.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, Une série-documentaire contre la Scientologie : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/une-serie-documentaire-contre-la-scientologie/>

2. Co-animateur avec Leah Remini de l'émission Leah Remini : *Scientology and the Aftermath*. Mike Rinder est un ancien cadre de la Scientologie.

La Scientologie doit payer ■ Canada

■ Au terme d'une enquête, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) a conclu que les employés de la Scientologie ont été sous-payés. La Commission réclame environ un million de dollars pour la soixantaine de travailleurs victimes de l'organisation.

La CNESST avait démarré une enquête suite à un reportage de *Radio Canada* qui avait réussi à se procurer des bulletins de salaire d'employés de la Scientologie¹. Le reportage constatait que ces derniers étaient payés bien en deçà du salaire minimum. A titre d'exemple, ils pouvaient être rémunérés 70 dollars pour une semaine de 40 heures, soit moins de deux dollars l'heure. La Scientologie soutenait alors que ses employés étaient des travailleurs religieux qui contribuaient

volontairement aux activités de l'organisation. Selon le porte-parole du groupe, ils travaillaient pour aider les autres et non pas dans une optique financière.

La CNESST souhaite que la Cour supérieure condamne l'organisation scientologique québécoise à reverser près d'un million d'euros aux 62 salariés spoliés. Ce recours juridictionnel intervient suite à l'envoi d'une mise en demeure de la Scientologie qui refuse ou néglige de payer les sommes demandées par la CNESST. Cette première étape pourrait mener la CNESST à tenter une action civile contre l'organisation. ■

(Source : Ici Radio Canada, 09.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *De faibles salaires pour les scientologues* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/de-faibles-salaires-pour-les-scientologues/>

Le contrôle de la Scientologie sur la ville de Clearwater ■ États-Unis

■ L'émission de Leah Remini, *Scientology and the Aftermath*, a consacré un numéro au développement de la Scientologie¹ dans la ville de Clearwater (Floride).

Pour Mike Rinder, co-animateur de l'émission, la Scientologie a presque atteint son objectif d'assujettissement complet du centre-ville de Clearwater et d'en faire la première ville scientologique au monde. La Scientologie est le premier propriétaire foncier de la ville et des membres en uniforme de la Sea Org se pressent quotidiennement dans la ville.

Les autorités récusent l'idée que le centre-ville ait été cédé à la Scientologie de part l'immobilisme des élus.

Dans leur émission, Leah Remini et Mike Rinder ont commenté l'arrivée de l'organisation dans la ville, en 1975, et son accumulation de biens immobiliers au fil du temps. Durant les premières années, la

Scientologie s'est présentée sous un faux nom et a entamé une campagne de diffamation contre le maire de l'époque. Une enquête avait alors été menée par la police de Clearwater qui déclarait que l'organisation était un système lucratif. En 1983, une ordonnance permit à la ville d'examiner les finances de la Scientologie et d'autres églises. Le mouvement avait alors intenté une action en justice pour discrimination et en 1993, un juge avait déclaré l'ordonnance inconstitutionnelle.

Hoyt Hamilton, conseiller municipal de Clearwater, nie que la ville se soit inclinée devant la Scientologie. Il rappelle que les élus ne peuvent interdire à une organisation religieuse d'acheter des biens immobiliers dans la ville. Il rejette la responsabilité sur le gouvernement fédéral qui a accordé le statut d'exemption fiscale et qui seul pourrait le retirer. Frank Hibbard, maire de 2005 à 2012, dément l'idée que la ville est asservie par la Scientologie, il

>>>

>>>

rappelle qu'il y a encore des entreprises sans lien avec l'organisation et qu'elle n'a toujours pas pu acheter des terrains qu'elle convoitait. ■

(Source : Tampa Bay, 23.01.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Bienvenue à Scientologieville* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/bienvenue-a-scientologieville/>

Pourquoi la Scientologie soutient-elle la réforme pénitentiaire Trump ? **■ États-Unis**

■ En décembre 2018, la Scientologie a fait partie des vingt-deux cosignataires d'une lettre de soutien au First Step Act¹, réforme pénitentiaire initiée par Donald Trump. John Stanard, l'un des signataires, est le « Directeur national des Programmes et Politiques d'amélioration sociale, Bureau des affaires nationales de l'Église de Scientologie ».

La lettre a été rédigée par Families against Mandatory Minimum. Son président a tenu à expliquer que la Scientologie a pu signer au titre de membre de la table ronde sur la justice.

Le journaliste Lachlan Markay a par ailleurs révélé que Greg Mitchell, un lobbyiste travaillant en faveur du First Step Act pour le compte d'un des signataires de la lettre, avait gagné de fortes sommes d'argent en travaillant pour le compte de la Scientologie entre 2003 et 2011 sur des questions relatives à la liberté de religion au niveau international. Il a également conseillé la Scientologie sur le First Step Act durant deux ans. S'il avoue qu'il n'a plus travaillé pour l'Église depuis 2011, il confesse au Daily Beast qu'il faisait du lobbying officieux pour Narconon et Criminon, vantant l'efficacité de ces programmes dans la réhabilitation des prisonniers.

L'un des volets du First Step Act est la possibilité de gagner « un crédit temps » en participant à un programme de réhabilitation pour obtenir une libération anticipée. Et, selon des ex-scientologues, la vraie raison du lobbying de la

Scientologie en faveur de cette loi est qu'elle lui offrait la possibilité de recruter des prisonniers. Pour Mike Rinder, ancien cadre du mouvement, l'infiltration de la Scientologie révèle aussi sa volonté d'influencer le système judiciaire car selon Ron Hubbard (fondateur de la Scientologie), « la justice est injuste, impraticable et corrompue. Elle ne sera jamais rendue tant qu'elle ne le sera pas selon le système « d'Ethic and justice » de la Scientologie. »

C'est pour atteindre cet objectif que la Scientologie a créé le programme Criminon. Actuellement dirigé par le mari de la sœur de Tom Cruise, Greg Capazorio, Criminon est « un groupe d'entraide sociale » dont le but est d'éradiquer le crime en réhabilitant des criminels grâce aux « techniques » développées par Ron Hubbard. Le programme repose essentiellement sur le « Chemin du bonheur », une brochure conçue par Ron Hubbard, rassemblant vingt-et-un préceptes censés améliorer la vie. Ce fascicule est l'un des outils de recrutement de l'organisation. Tom Cruise en a donné des exemplaires à l'équipe de tournage de la « Guerre des mondes ». Les « Ministres volontaires » en distribuent sur des lieux de catastrophe, comme en novembre 2018 lors des incendies qui ont ravagé la Californie. La Scientologie a même essayé de l'introduire dans les écoles des États-Unis.

Bien que les liens entre Criminon et la Scientologie soient avérés, l'organisation se présente sur son site comme laïque et affirme « qu'elle n'est

>>>

>>>

pas autorisée à utiliser les écrits religieux, ni les technologies de Ron Hubbard ».

Pour l'actrice Leah Remini, ex-scientologue, devenue une farouche opposante au groupe, « le Chemin du bonheur est un outil de propagande ». Selon elle, la doctrine très précise de Ron Hubbard concernant les « relations publiques » impose que la Scientologie doit « s'aligner sur de vraies églises et se présenter comme la vraie solution aux maux de l'humanité ».

Criminon dispense son programme dans divers pays du monde. Dans un communiqué de presse du 13 décembre 2018, le groupe se vante d'avoir touché 1445 détenus pour les seules prisons de Floride grâce à ses cours par correspondance. Selon son site web, Criminon aurait réduit le taux de récidive de 80 à 0 % et éradiqué la violence

dans les cellules mais ces chiffres n'ont pas été validés par une étude indépendante.

Un article de 2005 du *Los Angeles Times* a révélé qu'à l'instar de la Scientologie, Criminon estimait que « la psychiatrie moderne et ses médicaments étaient néfastes ». Selon une vidéo promotionnelle de 2011, « les détenus seraient drogués de force pour les garder sous contrôle ». Mais pour Stephen Kent « l'objectif de la Scientologie n'est autre que de détruire la psychiatrie pour la remplacer par ses propres méthodes ». ■

(Source : *The Daily Beast*, 12.01.2019)

1. Ce projet vise à réduire le risque de récidive parmi les 181 000 condamnés incarcérés aux Etats-Unis.

Une nouvelle stratégie ■ États-Unis

■ Dans un livre paru en octobre 2018¹, Tony Ortega et Paulette Cooper dressent un état des lieux de la Scientologie et exposent son changement de stratégie notamment auprès des célébrités.

Selon eux, les stars actuelles américaines sont moins enclines à rejoindre le groupe du fait de son coût exorbitant mais aussi des différents scandales ayant éclaboussé l'organisation. La Scientologie se tournerait vers des célébrités d'Europe de l'Est ou d'Asie notamment celles de Bollywood.

Un ancien membre de haut rang affirme que la

Scientologie est en déclin depuis vingt ans. Cette affirmation est réfutée par un porte-parole du groupe qui rappelle que la Scientologie a ouvert seize centres depuis 2016, et lancé son propre média. Pour Mike Rinder, ex-adepte, tout cela n'est qu'illusion. Ils ne font que convertir de l'argent en biens immobiliers feignant ainsi l'expansion du mouvement, mais leurs locaux sont vides. ■

(Source : *Daily Mail*, 27.01.2019)

1. *Battleship Scientology: Exposing L.Ron Hubbard's Dangerous Religion*

La Scientologie prend racine en région parisienne ■ France

■ L'organisation a acquis un immeuble dans le quartier d'affaire de la Plaine à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Selon un document lié à la transaction, le bâtiment, ancien siège de Panasonic France, appartenant anciennement à un fond d'investissement

>>>

>>>

allemand a été vendu à une société américaine contrôlée par la Scientologie. Cette société a déboursé 33 millions d'euros pour acquérir cet immeuble d'une surface de 7 331 m².

La municipalité de Saint-Denis a déclaré qu'elle sera vigilante quant à l'évolution et l'utilisation du bâtiment. Le maire, Laurent Russier, a déclaré que, même sous une couverture associative, la Scientologie n'est pas la bienvenue dans sa commune. Dès mars 2017, la mairie avait alerté la préfecture et le ministère de l'Intérieur de sa possible installation à Saint-Denis. L'adjoint au maire en charge de l'urbanisme regrette que le droit de l'urbanisme n'ait pas permis à la ville de s'opposer à la transaction. Il assure que la ville signalera aux habitants l'identité et les activités des propriétaires des locaux. Il regrette que cette vente ait pu être effectuée. Certaines voix de l'opposition dénoncent le manque de réaction de la municipalité. Une pétition a été lancée contre l'installation de l'organisation. Pour Antoine Mokrane, militant socialiste à l'origine de la pétition, il faut utiliser tous les moyens légaux disponibles pour empêcher l'installation de l'organisation. De son côté, le député communiste Stéphane Peu a annoncé qu'il allait saisir le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, pour l'alerter sur le fonds d'investissement allemand vendeur du bien.

Cette installation suscite des interrogations sur la motivation du mouvement à s'implanter dans ce quartier. Est-ce dans l'optique de toucher les

nombreuses grandes entreprises du territoire, ou d'être une vitrine promotionnelle du mouvement dans un quartier qui accueillera les Jeux olympiques en 2024 ? [ou les deux !]. Selon une source en mairie de Saint-Denis, la Scientologie souhaiterait installer dans ce bâtiment son siège français. La préfecture de Seine-Saint-Denis a reçu une demande d'autorisation de travaux en vue d'accueillir du public. Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

Informée de cette implantation, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) alerte sur le prosélytisme important et parfois dissimulé du groupe. En effet, la Scientologie distribue régulièrement des tracts dont certains ne mentionnent pas l'organisation (ni ses filiales) ou seulement de façon cachée.

Cette installation entre dans une politique de développement immobilier de la Scientologie. En effet, bien que son nombre d'adeptes semble diminuer, l'organisation continue d'acheter des biens immobiliers¹. Aux États-Unis, les spécialistes de la Scientologie pensent que ces acquisitions immobilières veulent démontrer la bonne santé de l'organisation alors que ces locaux sont vides. ■

(Sources : [Le Parisien](#), 10.01.2019 & 14.01.2019 & [Le journal de Saint-Denis](#) 16.01.2019 & [France Bleu](#), 17.01.2019 & [The Kansas City Star](#), 28.01.2019)

1. Prochainement une Ideal Org devrait s'ouvrir à Kansas City (États-Unis)

Les critiques à l'encontre d'un hôpital psychiatrique récupérée par la CCDH ■ France

■ Le cinq janvier 2019, des membres de la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH) se sont réunis devant l'hôpital de Navarre à Evreux (Eure) pour dénoncer les abus de la psychiatrie.

Coutumiers du fait, ils appuyaient cette fois-ci leurs

revendications sur le témoignage d'une ancienne patiente de l'hôpital qui s'était plainte dans la presse de ses conditions d'hospitalisation. Mais pour cette dernière, dont les propos ont été repris sans son autorisation, il est hors de question d'être associée à la CCDH, qu'elle sait être une émanation

>>>

>>>

de la Scientologie.

Coralie Gamet, porte-parole de la CCDH, prétend que l'association compte environ un millier de membres et reçoit une dizaine de témoignages par semaine. Elle justifie la manifestation devant l'Hôpital de Navarre par des chiffres alarmants concernant les hospitalisations sous contrainte. Selon elle, « plus de 89% des procédures d'internement décidées par le directeur de l'hôpital de Navarre sont des mesures d'urgence ou de péril imminent. » Ce que le directeur dément : 4,7% d'hospitalisations psychiatriques en soins sans consentement, un chiffre bien en-deçà de celui avancé par la CCDH.

Mais le fait que l'hôpital soit ne soit pas exempt de reproches profite à la CCDH. La découverte récente qu'un homme ayant usurpé le titre de médecin ait pu exercer durant un an sans être inquiété et deux suicides dans l'enceinte de l'établissement ont sévèrement entaché sa réputation.

La MIVILUDES appelle à la vigilance sur cette association, dont l'acronyme, entretient la confusion avec des organismes comme la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) ou la Ligue des Droits de l'Homme (LDH).

Bien que prétendant défendre le droit des patients, la mobilisation de la CCDH n'est pas sans arrière-pensées selon la MIVILUDES : « La dérive thérapeutique devient sectaire lorsqu'elle essaie de faire adhérer le patient à une croyance, à un nouveau mode de pensée. Prétendant l'inutilité des traitements conventionnels, le pseudo-praticien demande au patient d'avoir toute confiance en lui, car lui seul détient la méthode « miracle » seule apte à le guérir. » À l'instar de la CCDH, des mouvements anti-psychiatrie proposent souvent, eux-mêmes, des traitements alternatifs. ■

(Source : Actu, 08.01.2019)

Georges Fenech perd un procès face à la Scientologie ■ France

■ **Georges Fenech, ancien président de la Miviludes, a été condamné le 18 décembre 2018 à verser 1 000 euros de dommages et intérêts à l'Association spirituelle de l'Eglise de Scientologie pour atteinte à sa présomption d'innocence ainsi qu'à 4 000€ de frais de justice.**

Déboutée en première instance, la Scientologie avait fait appel. L'affaire concerne des propos tenus en 2014 par Georges Fenech lors d'une interview sur *Europe 1*, dans le cadre de l'émission « le grand direct de l'actu » animée par Jean-Marc Morandini.

L'ancien magistrat avait évoqué plusieurs affaires relatives au groupe, dont une concernant une entreprise de BTP des Yvelines dont le PDG,

membre de l'Eglise de Scientologie, aurait « imposé à ses cadres et salariés des cours de scientologie ». Selon des salariés et le propre fils du PDG, qui a porté plainte contre son père et le mouvement, cette formation aurait eu des conséquences dommageables pour l'entreprise. Plusieurs mois après, la Scientologie porte plainte devant le tribunal de Caen pour atteinte à la présomption d'innocence concernant cette affaire.

Déjà poursuivi une trentaine de fois par la Scientologie, Georges Fenech charge désormais ses avocats de le représenter lors des audiences. ■

(Source : Le Point, 17.01.2019)

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

Enquête sur les Témoins de Jéhovah ■ Belgique

■ **L'émission de télévision belge *Reporters* a consacré l'un de ses numéros aux Témoins de Jéhovah. Le reportage a été diffusé le 11 janvier 2019 sur RTL TVI.**

Des journalistes ont infiltré le mouvement afin de le comprendre et d'appréhender le quotidien des adeptes. À l'aide d'une caméra cachée, ils ont pu comprendre la doctrine et l'enseignement jéhoviste en suivant des cours bibliques à la maison, en assistant à des réunions et en se rendant à un grand rassemblement annuel de trois jours qui réunit plusieurs milliers de Témoins.

L'organisation compterait 25 500 membres en Belgique.

L'émission donne la parole à d'anciens adeptes comme Alexandre Cauchois¹ qui retrace son parcours au sein de l'organisation. Il rappelle le nombre important de personnes déprimées parmi les Témoins de Jéhovah, malgré qu'ils affirment être un peuple

heureux. Des spécialistes tels que Johan Detraux, ancien Témoin de Jéhovah devenu psychologue spécialiste du phénomène sectaire, ou encore André Frédéric, parlementaire et président de l'association belge d'aide aux victimes de sectes AVISO, abordent aussi la problématique des Témoins de Jéhovah.

Le programme insiste sur les règles de l'excommunication qui coupent les ex-membres de leurs familles et de leurs proches². ■

(Sources : RTL Info, 11.01.2019 & sectairebe.wordpress.com, 11.01.2019)

1. Alexandre Cauchois est l'auteur de plusieurs livres sur les Témoins de Jéhovah dont : *Témoins de Jéhovah – paradis pour pédophiles* : <https://www.unadfi.org/bibliographie/te-moins-de-jehovah-paradis-pour-pedophiles/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, Dossier : *Témoins de Jéhovah – L'excommunication, une atteinte aux Droits de l'homme* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/%E2%80%8Bdossier-te-moins-de-jehovah-l-excommunication-une-atteinte-aux-droits-de-l-homme-2/>

Une affaire de refus de transfusion sanguine en Justice ■ Espagne

■ **Rafaela Bueno, membre des Témoins de Jéhovah, est morte le 9 novembre 2014 après l'arrêt de traitement vitaux : transfusions sanguines et dialyse. Aujourd'hui son fils Enrique Estevez dénonce l'influence de l'organisation dans le décès de sa mère.**

Selon Enrique, ce sont les Témoins de Jéhovah qui se sont opposés aux soins médicaux de sa mère. Il n'a pas été mis au courant de l'arrêt de soin et a appris son décès alors qu'il lui rendait visite. Sa sœur, elle aussi Témoin de Jéhovah, avait averti la congrégation que sa mère recevait des transfusions sanguines. L'organisation a alors tout fait pour faire cesser les soins. Enrique avait pourtant insisté pour que ces soins soient

maintenues durant son absence mais sa sœur et deux anciens adeptes ont fait pression sur le médecin pour que le traitement soit interrompu.

En 2017, Enrique Estevez avait dénoncé sa sœur pour ces faits devant la justice qui a classé le dossier. Le 17 janvier 2019, l'avocat Carlos Bardavio Anton¹, spécialiste des dérives sectaires, a rédigé une nouvelle plainte à l'encontre du médecin qui a interrompu le traitement. Pour lui, le médecin n'a pas agi en faveur de la vie et aurait dû s'adresser à l'autorité judiciaire compétente. Il poursuit en affirmant que l'hôpital a ignoré la preuve du souhait de la défunte d'être transfusée : elle n'avait en effet pas signé de document précisant ses volontés. Quelques mois auparavant, elle

>>>

avait bénéficié de produits sanguins au sein de l'hôpital en question.

En avril 2017, Juan Bourgon, ancien Témoin de Jéhovah, avait présenté un rapport à l'inspection sanitaire de la Cantabrie (Espagne) dénonçant les comités de liaison hospitaliers du mouvement qui fourniraient aux centres médicaux une liste de membres ne devant pas recevoir de transfusions.

Au sein des Témoins de Jéhovah, un adepte qui reçoit une transfusion sanguine peut se faire expulser de la congrégation et être excommunié si

la justice interne en décide ainsi. ■

(Source : RIES, 19.01.2018)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, « Les sectes en droit pénal : études dogmatiques des infractions sectaires » : <https://www.unadfi.org/droit-et-institutions/legislation/international/les-sectes-en-droit-penal-etudes-dogmatiques-des-infractions-sectaires/>

Lire sur le site de l'UNADFI, *Témoins de Jéhovah : décryptage (2) - Un Témoin de Jéhovah peut-il exercer sa conscience personnelle dans le choix de produits sanguins ? -* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/temoins-de-jehovah-decryptage-2-2/>

L'Université d'Utrecht va mener l'enquête ■ Pays-Bas

■ **L'Université d'Utrecht va mener une enquête indépendante sur les abus sexuels commis par des Témoins de Jéhovah. Elle souhaite clarifier la manière dont l'organisation gère la maltraitance au sein de sa communauté et contribue au silence des victimes.**

Dans une lettre adressée au Parlement, le ministre de la Justice, Sander Dekker, annonce que des chercheurs de l'université souhaitent interroger des victimes et des responsables du mouvement à propos d'allégations de mauvais traitements. Le ministre a par ailleurs appelé les Témoins de Jéhovah à lancer leur propre enquête mais ces derniers s'y sont refusés.

Aux Pays-Bas, des députés de tous les partis

ont réclamé une enquête indépendante sur les accusations portées contre l'organisation qui compterait environ 30 000 adeptes dans le pays. L'année dernière, certains députés avaient également exprimé leurs inquiétudes. ■

(Sources : DutchNews.nl, 14.01.2019 & Nu.nl, 14.01.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI :

- *Les pouvoirs publics néerlandais se mobilisent pour les victimes d'abus sexuels* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/les-pouvoirs-publics-neerlandais-se-mobilisent-pour-les-victimes-dabus-sexuels/>

- *Des victimes se mobilisent* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/des-victimes-se-mobilisent/>

■ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le côté sombre du développement personnel ■ France

■ En plein boom, le développement personnel ne tient pas toujours ses belles promesses.

Au carrefour de la santé et de la spiritualité, le bien-être est partout, dans les journaux, à la télévision, sur internet, en librairie. Donner un sens à sa vie, être en quête du bonheur, « lâcher-prise », sont devenus les « mantras » de personnes soucieuses d'améliorer leur santé, d'échapper au stress, à la pression quotidienne. Les promesses et solutions miracles ne manquent pas : stages de développement personnel, de yoga, de médiation ont le vent en poupe. Cet engouement est bien visible, par exemple, dans les rues de la capitale qui regorge de salles de yoga, de centres de thérapie holistiques proposant des disciplines aux vertus innombrables ou encore des restaurants végétariens.

Cette aspiration au bonheur est bien plus qu'un phénomène de mode, elle touche désormais toutes les catégories sociales jusqu'au secteur du luxe qui propose à sa riche clientèle des séances de méditation, réflexologie, détox...

Profitant de la quête d'authenticité de personnes en recherche de repères, les gourous du bien-être ont compris l'intérêt financier de ce business en pleine croissance, à l'image de l'actrice Gwyneth Paltrow, fervente promotrice du New Age. À l'image des magazines féminins, son site propose des billets concernant tous les pans de la vie quotidienne (beauté, voyages, alimentation...). Son e-boutique regorge d'un bric-à-brac de produits, dont certains aux vertus fantaisistes comme des « jeux de cartes développant l'empathie » ou un spray à base d'huile essentielle

« supposée protéger des attaques psychiques ». Bien que très populaire auprès de certains, son site est sujet à polémique. En septembre 2018, il a été condamné pour publicité mensongère à propos de la vente d'œufs de jade, accessoire utilisé par voie vaginale, censé lutter contre les dérèglements hormonaux et la dépression. En 2017, la NASA avait vivement critiqué la vente de patchs corporels prétendument composés d'un matériau utilisé par l'agence spatiale américaine, dont l'effet serait de « réguler les fréquences énergétiques du corps ». Autre reproche la promotion sur le site d'Anthony William aussi appelé « Medical medium », un « gourou de l'auto guérison » qui promet de soigner entre autres la dépression, l'autisme ou la maladie de Lyme.

Rempli de belles promesses, le marché du bien-être est loin d'être exempt de dangers comme en témoignent les forums spécialisés sur internet qui regorgent de témoignages alarmistes. Serge Blisko, le président de la Miviludes « déplore les conséquences désastreuses des cours dispensés par des professeurs formés à la va-vite, désireux d'exercer une domination psychique, voire financière et sexuelle sur des patients en quête de repères ». Évoquant notamment la publication par l'UNADFI du dossier *Méditation et Yoga*, Catherine Picard, sa présidente, prévient : « ce sont des produits d'appel, des appâts servant à véhiculer diverses emprises. En se concentrant sur le corps, même en visant au mieux-être, on met le patient dans une position d'infériorité et de potentielle faiblesse. Elle ajoute : « dans une demande légitime à soulager le stress, tout n'est pas

>>>

>>>

clairement à jeter, même si c'est très souvent fantaisiste ». Les atteintes peuvent être très graves. Régulièrement l'Unadfi reçoit des témoignages « faisant état d'atteintes sexuelles, notamment à travers l'apprentissage de yogas dits « tantriques », lors duquel

le consentement est biaisé, et où, au fur et à mesure des cours, pointent des dérives insidieuses facilitées par l'effet de groupe et la fascination pour le maître ».

■

(Source : Le Nouvel Observateur, 18.01.2018)

■ MOUVANCE BOUDDHISTE

Un célèbre gourou au cœur d'une enquête ■ Népal

■ **Connu pour ses longues méditations, Ram Bahadur Bomjam, alias « Bouddha Boy », fait l'objet d'une enquête pour des faits d'agressions sexuelles, de violences et de disparitions.**

Le gourou d'origine népalaise était devenu célèbre depuis 2005 grâce à un documentaire vantant ses capacités à méditer des mois sans dormir, boire ni manger. Cette aptitude le rapprocherait du Bouddha, mais lui se revendique Rinpoché¹. « Bouddha Boy » est suivi par de nombreux fidèles qui viennent assister à ses séances de méditation dans la forêt.

La police de Katmandou (Népal) enquête sur lui suite aux plaintes de familles d'adeptes disparus alors qu'ils résidaient dans les ashrams du groupe. « Bouddha Boy » est poursuivi depuis longtemps pour des accusations de maltraitance. Des dizaines de plaintes pour violences ont été formulées à son

encontre. Le gourou aurait battu les plaignants parce qu'ils l'auraient dérangé pendant une séance de méditation. Pour le Bodhi Shrawan Dharma Sangha, association proche du gourou, toutes ces accusations seraient sans fondement. Pourtant en 2012, la police népalaise a sauvé une jeune femme attachée à un arbre et retenue depuis deux mois.

En septembre dernier, une religieuse bouddhiste de 18 ans a accusé le gourou de l'avoir violée dans l'un de ses ashrams. Selon un ancien adepte, le gourou consommerait du yarsagumba, un champignon stimulant sa libido. De plus, le téléphone portable du gourou contiendrait de nombreuses vidéos à caractère pornographique. ■

(Sources : France Inter, 08.01.2019 & News.com.au, 08.01.2019)

1. Titre honorifique réservé aux lamas incarnés dans le bouddhisme tibétain.

■ MOUVANCE CATHOLIQUE

Communauté de Riaumont, quatre prêtres mis en examen ■ France

■ **Jeudi 17 janvier 2019, quatre prêtres de la communauté catholique traditionaliste de Riaumont située à Liévin (Pas-de Calais) ont été mis en examen par le parquet de Béthune (Pas de Calais), pour « violences sans incapacité totale et de travail sur mineurs ».**

Les prêtres ont été interpellés le 15 janvier puis relâchés mais placés sous contrôle judiciaire « avec interdiction d'exercer toute activité induisant un lien avec des mineurs ». Leur mise en examen fait suite à l'audition de 250 témoins, dont une dizaine aurait mentionné des châtiments corporels sans caractère sexuel entre 2007 et 2014.

>>>

>>>

L'enquête, débutée en 2010 par l'Office central pour la répression des violences aux personnes et à la police (OCRVP) et le service régional de la police judiciaire de Lille (SRPJ), a mené à l'ouverture d'une information judiciaire en 2013 pour des faits présumés de maltraitances et de violences sexuelles commis entre 2000 et 2013. Elle a porté sur quatre volets distincts : « viols commis par un encadrant, violences commises par des encadrants, violences sexuelles entre élèves et pédopornographie », certains faits d'agression sexuelle étant prescrits.

En 2017, l'enquête avait déjà donné lieu à la mise en examen du prier, Alain Hocquemiller, pour détention d'images pédopornographiques. Entendu à nouveau, son audition n'a pas donné lieu à une seconde mise en examen.

La communauté fait depuis très longtemps l'objet de signalements. Dans les années 1970, une enseignante du collège public de Liévin, où étaient sco-

larisés les enfants pensionnaires à Riaumont, avait fait un signalement rapportant des faits de maltraitances sur les enfants.

En 2001, la grand-mère d'un pensionnaire de 14 ans s'est adressée à l'Adfi Nord-Pas-de-Calais pour dénoncer des faits de maltraitances à l'encontre de son petit-fils. Charline Delporte, alors présidente de l'Adfi, rapporte les punitions subies par l'enfant : « il était contraint de faire le tour de la cour torse nu lorsqu'il faisait -10°C », « de manger avec les porcs », « se voyait infliger des coups de fourchette ». Sur conseil de l'Adfi, la grand-mère a portée plainte auprès du tribunal de Béthune. Une procédure a été lancée mais l'enfant reste dans la communauté. Quelques semaines plus tard, l'adolescent est retrouvé pendu dans l'enceinte de la communauté, le corps couvert d'ecchymoses... ■

(Sources : Libération 16.01.2019, L'Express, 16.01.19, Le Monde, 17.01.2019, France 3 Hauts de France, 18.01.2019, Libération, 28.06.2018 & Charlie Hebdo, 18.07.2001)

À savoir

Que sait-on de ? La Communauté de Riaumont

La communauté de Riaumont, fondée en 1958 par le père Albert Revet, est très proche du courant lefebvrisme relevant comme lui de la commission pontificale Ecclesia Dei¹ et ne rend de comptes qu'au Vatican.

Situé à Liévin dans le Pas-de-Calais, le lieu abrite à la fois une communauté monastique de spiritualité bénédictine et un village d'enfants comprenant un internat, une école hors contrat, une association et un mémorial scouts.

Enclave d'un autre âge, le lieu à toutes les apparences d'une citadelle néo-médiévale qui s'accorde bien avec l'idéal chevaleresque chrétien que le fondateur souhaite inculquer à de jeunes garçons difficiles à « remettre dans le rang ». D'abord foyer d'accueil pour des enfants placés par la Protection judiciaire de la jeunesse, il bénéficiait d'un agrément de la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales (DDASS). En 1979, à la suite d'un signalement de maltraitances sur enfant, les placements cessent et en 1982, la communauté perd son agrément et les subsides versés par l'État. La même année, elle devient une école privée hors contrat qui reçoit désormais, selon Charline Delporte, de jeunes garçons « confiés par des familles majoritairement issues de la grande bourgeoisie d'extrême-droite ».

En 1998, la communauté intente un procès contre l'État devant le tribunal administratif de Lille et gagne, mais ne se voit pas pour autant confier à nouveau des enfants par les services sociaux.

>>>

>>>

Depuis qu'il n'est plus financé par l'État, l'établissement vit de dons et de la pension mensuelle de 300 euros versée pour chaque enfant.

Une vingtaine d'enfants, pour à peu près autant d'encadrants, sont scolarisés dans l'école. L'enseignement repose sur des cours par correspondance, adaptés aux principes moraux de l'établissement. Selon Julien, un ancien élève, les pages concernant l'éducation sexuelle sont retirées des manuels de Science et Vie de la Terre et « l'accent est mis sur la maternité, avec une tonalité « pro-vie ». L'école propose des formations aux CAP d'aménagement paysager, de menuiserie et de maçonnerie. Mais d'après Julien « c'est pour construire leur église, ils ont comme cela une main d'œuvre gratuite ».

Il y règne une discipline de fer et une ambiance paramilitaire. Les téléphones portables, la télévision, le port de jeans sont interdits. L'uniforme inspiré des scouts comprend une chemise et un short, été comme hiver. Les punitions ne sont pas rares, et selon un article paru dans Charlie Hebdo en 2001, « tout déplacement dans le centre se fait en petite foulée », « chaque minute de retard est minutieusement relevée sur un carnet et soustraite, selon une comptabilité très précise, aux heures de liberté de la sortie mensuelle ». Un ancien élève ajoute, « quand on récite mal sa prière, on file dehors se rafraîchir les idées, au pas de course et torse nu ,été comme hiver ».

(Sources : Libération 16.01.2019, L'Express, 16.01.19, Le Monde, 17.01.2019, France 3 Hauts de France, 18.01.2019, Libération, 28.06.2018 & Charlie Hebdo, 18.07.2001)

1. Structure créée en 1988 par le pape Jean-Paul II à la suite du sacre d'évêques par la Fraternité Sacerdotale St Pie X. Elle veille à l'organisation des communautés catholiques traditionalistes dans le monde qui reconnaissent l'autorité du pape tout en conservant leurs traditions spirituelles et liturgiques. Cette structure vient d'être supprimée.

Lire sur le site de l'Unadfi, *Enquête sur une communauté traditionaliste* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/enquete-sur-une-communaute-traditionaliste/>

NEW AGE

À lire



De l'ésotérisme à la raison, une ancienne gourou témoigne, Sciences et pseudo-sciences n°327, janv-mars 2019 (pp. 55 à 61)

A travers deux articles de *Science et Pseudo-sciences*¹, l'AFIS présente Ex-gourou, un long-métrage documentaire traitant du danger des croyances new age. Le premier article donne la parole à « l'héroïne » du film, Jessica Schab, alias Jessica Mystic, qui durant plusieurs années s'est donné pour mission de convertir le maximum de personnes à ses croyances new age. Dans le second, Elisabeth Feytit, co-réalisatrice du documentaire, nous explique ce qui l'a motivée à raconter cette incroyable histoire qu'elle a découverte il y a trois ans en faisant

une recherche sur les Enfants Indigo : derrière des apparences inoffensives d'amour et de lumière, l'ésotérisme new age s'avérait un piège mental bien insidieux ouvrant grand la voie à la crédulité et aux abus.

>>>

Jessica « Mystic » a été « guide spirituelle » pendant plus de dix ans. Considérée par la communauté new age comme la première Enfant cristal venue sur Terre pour sauver l'humanité, elle admet avoir été une extrémiste et une prosélyte de ces croyances. Elle a pénétré cet univers ésotérique à la suite du décès de sa sœur. Accablé par la tristesse, son père disait recevoir des messages d'anges, parlait d'extra-terrestres. Il disait à Jessica que sa sœur n'était pas vraiment morte, qu'elle devait transmettre un important message sur Terre. Lorsqu'il est mort, Jessica s'est sentie obligée d'exécuter sa volonté et a pris ce rôle très à cœur en se dévouant totalement à ces enseignements.

Internet fut son moyen de diffusion de l'idéologie et de prosélytisme, ses vidéos et interviews ont été vues des millions de fois. Mais elle considère que les stages ou les salons consacrés au bien-être sont les principaux foyers de transmission de ces idées. Selon cette ancienne « gourelle », le New Age attire les personnes soucieuses de l'écologie, les professeurs de yoga ou encore celles qui ont un reste de croyance chrétienne liée aux anges gardiens.

Après s'être longuement perdue dans les dédales du New Age, Jessica s'est finalement aperçue que ces croyances ne lui permettaient pas de gérer ses problèmes, mais qu'au contraire elles les aggravaient. Elle préside aujourd'hui le Center for Inquiry de Vancouver, une association rationaliste canadienne qui promeut la science, la laïcité et la liberté d'investigation dans toutes les entreprises humaines.

Lorsqu'Elisabeth Feytit a pénétré le monde de Jessica Schab, elle est allée de stupéfaction en ébahissement, constatant que tout est relatif dans le New Age, ce qui permet à chacun de s'y retrouver. C'est un monde « magique » où les erreurs n'en sont pas, les délits non plus. Et comme il est important de suivre son intuition et non sa raison, aucune remise en cause rationnelle n'est envisageable. Les croyances ésotériques n'ont rien d'anecdotique. ... et pourtant « même Pôle emploi propose aujourd'hui des formations conventionnées pour devenir magnétiseur ou s'initier au reiki » alors que toutes ces croyances et pseudo-médecines sans fondement scientifique sont liées à l'ésotérisme new age.

Elisabeth Feytit espère que son film donnera la possibilité à chacun de faire des choix en connaissance de cause et non sur la base d'idées erronées, aussi populaires soient-elles, et d'éviter d'adopter des comportements extrêmes mettant parfois la vie en danger.

Pour en savoir plus :

- Site officiel du film : memoirsofaformerystic.com/bienvenue
- Site de la société de production : esprit-matiere.fr/bienvenue
- Site web de Jessica Schab : www.jessicaschab.com

Le film est en pré-production et ses auteurs sont actuellement à la recherche de partenaires et de soutiens financiers. Pour les aider : <http://www.memoirsofaformerystic.com/decouvrir.htm>

1. *Ex-gourou : le témoignage d'une ancienne guide ésotérique* (p. 55) & *Les dangers des croyances New Age* (p. 59)

■ PARANORMAL

Une bibliothèque publique québécoise assure la promotion des pseudosciences ? ■ Canada

■ Des critiques se sont dressées contre l'organisation d'une série de conférences sur le paranormal et les phénomènes inexplicables, dans une bibliothèque publique. La bibliothèque de Rivière-des-Prairies (Montréal), membre du réseau des bibliothèques publiques de la ville de Montréal, a tenté de se défendre et de montrer le bien-fondé de telles conférences.

Présentées sur le site web des bibliothèques de Montréal, les cinq conférences aborderont les thèmes des « OVNI, hantise et poltergeist, observation des fées, médiumnité et réincarnation » à travers des événements paranormaux qui se sont déroulés dans l'arrondissement de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies. Elles sont organisées par le club Etidorhpa, un « regroupement pour l'étude scientifique des phénomènes inexplicables » et seront animées par Yves Michel Henuset. Ce dernier a déjà participé à des vidéos sur la chaîne ésotérique OrandiaTV.

Pour Michel Belley, vice-président des Sceptiques du Québec, qui a déjà assisté à une conférence d'Yves Michel Henuset, ce genre de conférence ne devrait pas se tenir au sein d'une bibliothèque publique du Québec. Il alerte sur le fait que les institutions publiques ne sont pas suffisamment attentives à l'infiltration des pseudosciences dans la société.

Du côté des bibliothèques on explique répondre par ces conférences à une demande locale. La bibliothèque annonce vouloir créer un débat encadré et ne veut pas faire l'apologie d'une pseudoscience. L'intervenant se défend et déclare que les personnes s'intéressant à l'ufologie et aux phénomènes inexplicables ont le droit de se retrouver même dans un endroit public « pour en discuter d'une manière ouverte, mais sans oublier le pendant sceptique ». Une rencontre devrait avoir lieu entre l'arrondissement et Yves Michel Henuset avant la tenue de la conférence.¹

Dans la conclusion de l'article de Radio Canada, le philosophe Normand Baillargeon reconnaît le droit des individus de « croire à ce qu'ils veulent croire » mais pour lui cela doit s'accompagner « d'un devoir minimal de s'informer ». Il souhaite que les institutions ne tombent pas dans le piège des pseudosciences. ■

(Source : Ici Radio Canada, 16.01.2019)

1. Après la tenue de cette rencontre la conférence est maintenue : <http://journalmetro.com/local/riviere-des-prairies/actualites/2074198/une-conference-controversee-sur-les-ovnis-est-maintenue/>

Le magnétiseur reste sous les verrous pendant l'enquête ■ Suisse

■ Accusé d'abus sexuels par l'une de ses patientes, un magnétiseur s'est vu refuser sa libération par le tribunal cantonal de Lausanne. Ancien policier se présentant également comme « thérapeute énergétique », il a été incarcéré en octobre 2018. Depuis la plainte pénale déposée par sa patiente, deux autres victimes se sont manifestées.

Prétextant être « obligé d'entrer dans la sphère pour l'énergie », il avait abusé de la plaignante lors de son troisième rendez-vous. Elle raconte qu'ensuite il l'avait mise sous hypnose et avait tenté de la persuader de n'en parler ni à son mari, ni à son médecin. Les deux autres accusatrices ont rapporté des faits similaires, ajoutant qu'il disait être « leur ange asexué, sans aucune intention de faire du mal ».

>>>

>>>

L'enquête risquant d'être longue, le tribunal a refusé la libération pour éviter des pressions éventuelles sur les clients susceptibles de témoigner. En effet, par le passé, deux de ses

patientes avaient reçu, de la part du magnétiseur, des prédictions malveillantes qu'il proposait de conjurer contre paiement. ■

(Source : 24 heures, 08.01.2019)

■ PRATIQUE NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE Un thérapeute spirituel interdit de dispenser des soins ■ Australie

■ **Denis Wayne Jensen, guérisseur spirituel auto-proclamé, a demandé à une femme atteinte d'un cancer du pancréas d'arrêter son traitement. Il a prétendu pouvoir la guérir en utilisant des remèdes alternatifs. Les autorités australiennes ont interdit à ce guérisseur d'importer, fabriquer ou mélanger tout produit susceptible de guérir le cancer ou une autre maladie grave.**

Selon le commissaire aux plaintes relatives à la santé, le guérisseur aurait fourni du B17 comme supposé remède à une femme pour soigner son cancer du pancréas. La femme est décédée quatre mois après avoir eu rendez-vous avec Denis Jensen. Le B17 se trouverait dans les noyaux de certains fruits, notamment les abricots. Selon les partisans des vertus du B17 pour guérir le cancer, cette substance n'est pas utilisée en raison d'un complot visant à protéger les profits des grandes compagnies pharmaceutiques. Mais selon des études scientifiques aucune donnée clinique ne permet de conclure aux bénéfices de cette substance, elle représenterait même un risque important d'empoisonnement au cyanure. La Therapeutic Goods Administration¹ a déclaré que le B17 était interdit d'utilisation en tant que produit thérapeutique et présentait des dangers pour la santé. Pourtant des sites proposent des cures de vingt-et-un jours de B17 pour les patients atteints du cancer. Censées détruire les cellules cancéreuses, elles coûtent 4 760 dollars.

Le guérisseur avait déjà attiré l'attention des autorités pour avoir utilisé un traitement alternatif basé sur

une pâte corrosive appelée baume noir. Ayant prescrit ce remède à une femme qui est décédée peu de temps plus tard d'un cancer de l'ovaire, il avait alors déjà reçu une interdiction de dispenser des soins de santé.

En réponse aux accusations et aux interdictions d'exercice, le guérisseur a affirmé qu'on lui refusait le droit de guérir, qu'on lui enlevait ses droits religieux et que les autorités protégeaient l'industrie de la chimiothérapie qu'il considère comme un « poison toxique ». Il affirme bénéficier du soutien des Nations Unies et nie avoir poussé la femme à l'abandon de soins.

Cette affaire a permis aux autorités de lancer un avertissement aux charlatans qui s'en prennent aux personnes malades et vulnérables. Le directeur général du Cancer Council Victoria rappelle que, à la recherche d'espoir, les personnes atteintes d'un cancer se tournent parfois vers des solutions auxquelles elles n'auraient pas songé. Il met en garde contre les remèdes miracles proposés sur Internet, ajoutant que si tous ces soins étaient à la hauteur de leur prétendues vertus les cancers seraient déjà éradiqués. ■

(Source : The Age, 24.01.2019)

1. L'organisme de réglementation des produits thérapeutiques en Australie.

2. Organisme à but non lucratif qui vise à réduire l'impact du cancer dans la région de Victoria

Un charlatan prétend guérir l'autisme et le cancer ■ Belgique

■ Depuis plusieurs mois, un pseudo-thérapeute installé dans la région de Liège, propose des compléments alimentaires et des « théories fumeuses » censées guérir la myopie, les maladies de peau et même le cancer ou l'autisme. L'équipe d'*On n'est pas des pigeons*¹ lui a rendu visite en caméra cachée accompagnée de victimes de ce charlatan, une mère et son fils autiste.

Selon le thérapeute, « guérir » l'autisme consiste à ingérer des compléments alimentaires et à suivre un régime, une cure d'ailleurs inappropriée pour un enfant de 10 ans. Durant la consultation, l'enfant n'est pas le point central des préoccupations du « guérisseur » : pas un regard, pas une marque d'attention, son poids n'est pas demandé, on ne lui demande même pas comment il va ! Ensuite les infiltrés sont passés au « tiroir-caisse », 80 euros pour 45 minutes.

L'équipe a ainsi eu l'impression d'évoluer dans un « monde étrange, digne d'une secte » et de « nager en plein délire » lorsque le pseudo-thérapeute a expliqué que les maladies étaient provoquées par les vaccins et les chemtrails².

Sur son site, il conseille de surcroît de stopper tout traitement médical en cas de cancer et prescrit ses propres « remèdes » se rendant ainsi coupable d'exercice illégal de la médecine. ■

(Source : RTBF, 17.01.2019)

1. *On n'est pas des pigeons* est un magazine d'information de la chaîne belge RTBF TV.

2. La théorie conspirationniste des chemtrails avance que certaines traînées blanches créées par le passage des avions en vol sont composées de produits chimiques délibérément répandus à haute altitude par diverses agences gouvernementales pour des raisons dissimulées au grand public.

■ MOUVEMENTS ANTIVACCINATION

Un médecin d'Angers suspendu pour non-vaccination ■ France

■ **Le 18 décembre 2018, un médecin généraliste homéopathe, s'est vu infligé, par le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins, une sanction de deux mois d'interdiction d'exercer, et quatre mois avec sursis. Cette condamnation prend effet le 1^{er} mars 2019.**

Il avait délivré un certificat de contre-indication à la vaccination à un enfant de deux ans afin qu'il puisse entrer en crèche. Les parents nouvellement arrivés dans la région étaient hostiles à la vaccination, l'enfant étant sujet à des crises d'eczéma et des otites à répétition, selon la mère.

L'affaire a été signalée à l'Ordre, en mars 2018, par un médecin du CHU d'Angers qui avait dû traiter en urgence la petite sœur du garçonnet, née prématurément en novembre 2017, atteinte d'une coqueluche transmise par son frère. C'est la découverte du certificat de non-vaccination dans le carnet de santé de l'enfant qui a permis de remonter jusqu'au médecin

généraliste qui exerce depuis 1985.

Par ailleurs l'article du 5 janvier de *Ouest France* indique que « le site doctolib.fr mentionne que ce docteur pratique aussi la médecine anthroposophique »¹. Issue de l'anthroposophie, « un courant ésotérique créé en 1913 par le Dr Rudolf Steiner qui rejetait les vaccins », cette pratique non conventionnelle « postule que les maladies ne sont pas physiques, mais reflètent les conditions spirituelles de l'être humain ».

Dans sa décision, le Conseil de l'Ordre du Maine-et-Loire affirme que « le docteur Beaudouin a [...] fait courir un risque injustifié à l'enfant et à son entourage ». « Il a également manqué à son obligation déontologique de vigilance sanitaire ». ■

(Sources : *Le Parisien*, 03.01.2019 & *Ouest France*, 05.01.2019)

1. Depuis lors, la mention de cette spécialité a disparu du site Doctolib.

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay